

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 04 FEVRIER 2026

---

### **20260204\_CA02 - RESIDENCE ROBERT BADINTER - Acquisition-amélioration de 48 logements - Impasse du Puy Martin au Palais sur Vienne - Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 1 224 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires)**

---

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mercredi 04 février 2026 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

#### **Ont participé :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE et Eric SCHALTEGGER, Administrateurs

Monsieur Cédric JOSEPH, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

#### **Absents excusés :**

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Jean-Marie JAVELON, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur NYS

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Laurent GUERY et Gérard RUMEAU, Administrateurs

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

#### **Absents :**

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Monsieur Jacky BOUHIER, Administrateur

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'opération d'acquisition-amélioration de 48 logements, Impasse du Puy Martin au Palais sur Vienne,

Vu l'offre de prêt formulée par la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) pour un montant total de 1 224 000 €,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Article 1 : 1 ligne de prêt pour un montant de 1 224 000 €, destiné à financer l'acquisition-amélioration de 48 logements, Impasse du Puy Martin au Palais sur Vienne, dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - o Ligne du Prêt

<b>Ligne du Prêt :</b>	ECOPRÊT
<b>Montant :</b>	1 224 000 euros
<b>Durée totale de la Ligne du Prêt :</b>	30 ans
<b>Périodicité des échéances :</b>	Annuelle
<b>Index :</b>	Livret A
<b>Taux d'intérêt actuarial annuel :</b>	<p>Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt  <b>-0,25 %</b></p> <p><i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %</i></p>
<b>Typologie Gissler :</b>	<b>1A</b>
<b>Profil d'amortissement :</b>	<b>Echéance prioritaire (intérêts différés)</b> : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
<b>Modalité de révision :</b>	« Double révisabilité Limitée » (DL)
<b>Taux de progressivité des échéances :</b>	<p>de 0 % à 0,50 % maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A)</p> <p><i>Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.</i></p>

- Article 2 : Autorise la Directrice générale de LIMOGES HABITAT à signer le contrat devant régler les conditions de ce prêt, la ou les demandes de versements de fonds, les conventions de garantie de remboursement à intervenir entre Limoges Métropole - Communauté urbaine, la Commune du Palais sur Vienne et LIMOGES HABITAT, et à réaliser tous les actes de gestion utiles afférents à ce prêt.

Formalités de publicité effectuées  
le **10 FEV. 2026**

Pour extrait conforme,  
Limoges, le **10 FEV. 2026**  
**LA PRESIDENTE**  
 Catherine MAUGUIEN-SICARD

